

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2024**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 3
Absent excusé : 1
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 18 mars 2024

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; M. Damien FANCELLO ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY a donné procuration à M. Antoine ROSANO ; M. Dominique WEYANT.

Était absent non excusé : Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 05 mars 2024.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 7.5-022/2024 : SUBVENTIONS ACHAT VÉLO

Vu la politique environnementale de la Commune ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 7.5-048/2022 du 28 novembre 2022 octroyant une subvention d'aide à l'achat de vélo ;

Considérant les demandes de subvention :

- Monsieur Guy DUVAL

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 1 299,00 euros

Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES :

13 POUR

1 ABSTENTION

- Monsieur Madame Marine PABST

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 2 999,00 euros

Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES :

13 POUR

1 ABSTENTION

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20240325-2024DEL022-DE
Reçu le 27/03/2024



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

- Monsieur Mathieu SEICHEPINE

Nature et montant de l'achat : vélo à assistance électrique : 799,99 euros
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 300,00 €

VOTES :

13 POUR

1 ABSTENTION

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 26 mars 2024
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20240325-2024DEL022-DE
Reçu le 27/03/2024

